



AVIS AUX MEMBRES

N° 2014 – 181

Le 11 Septembre 2014

RAJUSTEMENT DE CONTRAT ANTICIPÉ Tim Hortons Inc. (THI) Plan d'arrangement

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (« LA CDCC ») ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA « BOURSE »). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LES ÉMETTEURS CONCERNÉS PAR CETTE TRANSACTION.

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que Tim Hortons Inc. («Tim Hortons») et Burger King Worldwide Inc. («Burger King») ont annoncé le 26 août une entente définitive aux termes de laquelle les deux entreprises fusionneront pour créer une nouvelle société.

Selon les termes de l'accord, les actionnaires de Tim Hortons recevront, pour chaque action de Tim Hortons détenue, un montant en espèces de 65,50 \$ CA ainsi que 0,8025 action ordinaire de la nouvelle société. Outre l'application par défaut de la transaction mixte décrite ci-dessus, chaque actionnaire de Tim Hortons pourra opter entre deux possibilités : (i) un montant en espèce de 88,50 \$ CA, (ii) 3,0879 actions ordinaires de la nouvelle société, chacune étant sujette à un calcul proportionnel.

L'accord est sujet à certaines conditions de clôture incluant toutes les approbations réglementaires nécessaires.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au 514 871-3526. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des opérations intégrées de la CDCC.

Glenn Goucher
Président et chef de la compensation